

Séance du Conseil du 11 octobre 2022

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°214/2022

DSP Transport 2019-2025

Rapport annuel du délégataire Keolis Menton Riviera – exercice 2021

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le cinq octobre deux mille vingt-deux s'est assemblé dans la salle du conseil communautaire, 16 rue Villarey à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Sébastien OLHARAN a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

- BEAUSOLEIL :** M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE (arrive à 17h37 avant le vote de l'affaire n°1), M. Alain DUCRUET, excusé, Mme Eléonore PATERNOTTE, excusée donne pouvoir à Mme Cindy GENOVESE, M. Nicolas SPINELLI, (arrive à 17h10 avant le vote de l'affaire n°1), Mme Danielle LISBONA, excusée donne pouvoir à M. Alain DUCRUET, M. Edouard-Jean CURTET, excusé donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, M. Stéphane MANFREDI
- BREIL-sur-ROYA :** M. Sébastien OLHARAN
- LA BRIGUE :** M. Daniel ALBERTI
- CASTELLAR :** Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, excusée donne pouvoir à M. Paul COUFFET
- CASTILLON :** M. Olivier CHANTREAU
- FONTAN :** M. Philippe OUDOT (arrive à 17h31 avant le vote de l'affaire n°1)
- GORBIO :** M. Paul COUFFET
- MENTON :** M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT, Mme Marinella GIARDINA, Mme Elodie ROBERT, excusée, M. Christian TUDES, M. Mathieu MESSINA, (quitte la séance à 19h02 avant le vote de l'affaire n°24), M. Patrice NOVELLI, Mme Sylviane ROYEAU, excusée donne pouvoir à M. Yves JUHEL, M. Jean-Claude ALARCON, (quitte la séance à 18h02 avant le vote de l'affaire n°3), Mme Isabelle ALMONTE excusée donne pouvoir à Mme Marinella GIARDINA, M. Nicolas AMORETTI, excusé donne pouvoir à M. Christian TUDES, Mme Joanna GENOVESE, excusée donne pouvoir à Jean-Claude ALARCON, M. Florent CHAMPION, excusé donne pouvoir à M. Patrice NOVELLI, M. Anthony MALVAULT, excusé, Mme Sandra PAIRE, excusée donne pouvoir à M. Cédric MONTEIRO, M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO, M. Daniel ALLAVENA, excusé
- MOULINET :** M. Guy BONVALLET (quitte la séance à 18h36 avant le vote de l'affaire n°17)
- ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN :** M. Patrick CESARI, Mme Solange BERNARD, M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER, excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSE
- SAINTE AGNES :** M. Albert FILIPPI
- SAORGE :** Mme Brigitte BRESCH
- SOSPÈL :** M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO
- TENDE :** M. Jean-Pierre VASSALLO (arrive à 17h22 avant le vote de l'affaire n°1)
- LA TURBIE :** M. Jean-Jacques RAFFAELE, Mme Brigitte ALBERTINI, excusée donne pouvoir à M. Jean-Jacques RAFFAELE

Date d'affichage :

20 OCT. 2022

Séance du 11 octobre 2022

Délibération n°214 /2022

OBJET : DSP Transport 2019-2025
Rapport annuel du délégataire Keolis Menton Riviera – exercice 2021

RAPPORTEUR : M. Olivier CHANTREAU, Vice-Président

La société Keolis Menton Riviera est titulaire de la DSP Transports de la CARF depuis le 8 juillet 2019. A ce titre, et conformément au CGCT, elle a remis à la CARF son rapport annuel de délégataire pour l'année 2021.

De l'analyse de ce rapport il ressort :

- les adaptations du service à la Tempête Alex
- aucun mouvement social ni jour de grève
- une baisse de la fréquentation et des recettes de l'ordre de 10% suite à la pandémie (20% dans la Roya suite à la baisse de population liée à la tempête Alex)
- des recettes de ventes de titres d'un montant de 1.532.565 € TTC (72% de vente physique : 39% à bord des bus, 33% en gare routière) soit 15,6 % des charges
- Keolis Menton Riviera a facturé 8.041.508€ à la CARF, soit 670.000 € / mois
- 135 € dépensés par habitant, 4,51€ par kilomètre, 5,54 € par voyage (dont 0,8€ payé par l'utilisateur et 4,74€ par la CARF)
- plus de 1.770.000 voyageurs transportés (dont 162.000 enfants en sorties scolaires)
- 900 courses par mois en Transport A la Demande (Roya, MobiZest, Moulinet, Beausoleil, La Turbie, Vol Libre Roquebrune-Cap-Martin)
- 48% de la fréquentation concentrée sur les lignes 1 Menton Résédas – Menton Garavan et 18 Monaco – Menton Frontière St Louis
- 55 véhicules en propre avec 3,5 ans de moyenne d'âge au 31 décembre 2021
- 5705 sorties scolaires pour 35 écoles différentes.
- 76 réclamations (132 en 2020)
- 2,7% de taux de contrôle des titres, 43 procès-verbaux, 0,1% de taux de fraude
- L'intégration d'un 6^{ème} autobus de 12 mètres et 110 places sur la ligne 1 Résédas-Garavan à Menton
- Le début des travaux de modernisation du dépôt de bus de Menton pour un coût de 320.000 € dont 147.000€ payés par la CARF et 173.000€ payés par Keolis.
- 1 avenant signé en 2021 pour, principalement, ajuster les services (lignes 2, 6, 10, arrêt de la Navette La Turbie pour 192.000€ d'économies), expérimenter un nouveau système billettique à coût nul pour la CARF et payer les surcoûts liés à la tempête Alex (plus de 450.000€ sur 2020 et 2021).

Je vous demande de bien vouloir,

PRENDRE ACTE du rapport annuel 2021 du délégataire Keolis Menton Riviera.

DIRE que le rapport annuel 2021 du délégataire Keolis Menton Riviera est à disposition dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française.

Le Conseil Communautaire,

Prend acte

Le secrétaire de séance

Sébastien OLHARAN

Pour extrait conforme,

Le Président

Yves JUHEL.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-214-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception en préfecture : 24/10/2022